

Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor

1 place du Général DE GAULLE

22 000 SAINT-BRIEUC

Le 8 juin 2016

Objet : Notre question concernant le projet éolien en mer en baie de St-Brieuc

Monsieur le Préfet,

Permettez-nous de vous faire part de nos **nouvelles observations puis de notre question** concernant le projet de construction du complexe éolien « Ailes Marines » en Baie de Saint-Brieuc, auquel nous sommes opposés depuis l'origine et qui révèle encore aujourd'hui son immaturité.

En effet, tant sur le plan technique qu'économique, nous sommes dans l'incertitude la plus totale.

Sur le plan technique, sous réserve de vérification des faits annoncés opportunément ces jours-ci, ADWEN (coentreprise AREVA-GAMESA) vient tout juste de sortir de ses cartons la fameuse turbine 8 MW tant attendue, pour tests en laboratoire. Le prototype industriel permettant de vérifier les conditions de fonctionnement en situation réelle est annoncé **au mieux en 2017**.

Aujourd'hui dans le monde, seule VESTAS, coentreprise dano-japonaise dispose d'un prototype industriel 8 MW en test à Osterild au Danemark. SIEMENS vient de certifier son prototype de 6 MW.

Le prototype VESTAS est équipé de pales de 80 mètres de longueur et monté sur un mât de 105 mètres, alors que le projet « ADWEN – AILES MARINES » comporte des pales de 90 mètres de longueur, et un mât de 135 mètres. C'est une toute autre dimension, un tout autre challenge dans un calendrier très tendu, qui ne permettra pas de bénéficier d'un retour d'expérience sérieux en exploitation réelle.

N'oublions pas par ailleurs les inconnues à venir pour la construction, forages et installation en haute mer, dont les conditions climatiques difficiles et la géologie hétérogène et aléatoire des sous-sols marins avaient été exposées par Ailes Marines pour justifier des modifications substantielles apportées à son projet initial.

L'incertitude prévaut également en matière des réorganisations juridico-économique en cours, en présence des difficultés d'AREVA avec son désengagement de l'éolien, des liens juridiques entre GAMESA-SIEMENS qui devraient impacter l'actionnariat d'ADWEN : **au final qui, d'ADWEN, de SIEMENS, de GENERAL ELECTRIC, va financer et construire ce complexe éolien ?** Notons que, si SIEMENS emporte la partie, la turbine de 8 MW d'ADWEN serait de facto abandonnée.

Dans ces conditions actuelles d'incertitudes, aucun investisseur ni Maître d'Ouvrage sérieux ne s'engagerait dans un tel projet, alors que **la partie industrielle et financière semble échapper à leurs promoteurs, l'Etat et Ailes Marines**.

Aussi, Monsieur le Préfet, afin d'éclairer le public, nous vous prions **de nous indiquer les conditions contractuelles permettant au Maître d'Ouvrage et/ou à l'ETAT de se désengager**, ainsi que les conditions financières correspondantes, dans l'hypothèse où le projet n'aboutirait pas techniquement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Pour le Conseil d'Administration,

Rémi LOYER, Président.



PJ : Chronique d'un projet éolien bâclé en baie de Saint-Brieuc